

Tarifs au 1^{er} janvier 2023

Ces honoraires (TVA 20 %) sont inclus dans les prix affichés

VENTE À USAGE PRIVE

De 0 à 130 000 €	10 000 € TTC
De 130 001 € à 161 000 €	11 000 € TTC
De 161 001 € à 187 500 €	12 500 € TTC
De 187 501 € à 213 500 €	13 500 € TTC
De 213 501 € à 244 500 €	14 500 € TTC
De 244 501 € à 275 500 €	15 500 € TTC
De 275 501 € à 750 000 €	6 %
De 750 001 € à 1 000 000 €	5 %
De 1 000 001 € à 1 350 000 €	4.5 %
Supérieur à 1 350 001 €	4 %

TERRAINS

De 0 € à 113 000 €	13 000 € TTC
De 113 001 € à 174 000 €	14 000 € TTC
De 174 001 € à 235 000 €	15 000 € TTC
De 235 001 € à 276 000 €	16 000 € TTC
Supérieur à 276 001 €	6 %

GARAGE

Forfait	3 000€ TTC
---------	------------

*Les honoraires d'agence sont intégralement à la charge du vendeur suivant les conditions indiquées dans le mandat de vente ou à la charge de l'acquéreur dans le cadre de la vente d'un bien issu d'une succession.
Les tranches d'honoraires ne sont pas cumulables entre elles.*

HONORAIRES DE LOCATION

Suivant l'article 5 de la loi du 6 juillet 1989, le montant toutes taxes comprises imputé au preneur pour ses prestations ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond par mètre carré de surface habitable de la chose louée fixé par la voie réglementaire et révisable chaque année (article 5 de la loi n°89-492 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs et portant modification de la loi n°86-1290 du 23 décembre 1989 et décret n°2014-890 du 1^{er} août 2014 relatif au plafonnement des honoraires imputables aux locataires et aux modalités de transmission de certaines informations par les professionnels de l'immobilier).

HONORAIRES (TTC) À LA CHARGE DU LOCATAIRE

Honoraires de visite, de constitution du dossier et rédaction de bail	10 € / m ²
Honoraires de réalisation de l'état des lieux entrée / sortie	3 € / m ²

HONORAIRES (TTC) À LA CHARGE DU PROPRIETAIRE

Honoraires d'entremise	1 mois de loyer hors charges
Honoraires de visite, de constitution du dossier et rédaction de bail	
Honoraires de réalisation de l'état des lieux entrée / sortie	

HONORAIRES DE GESTION

Honoraires sur appartements et garages	7.5% TTC sur les encaissements
Honoraires sur maisons	6% TTC sur les encaissements
Honoraires sur biens meublés	8.5% TTC sur les loyers
Honoraires sur locaux professionnels & commerciaux	6% HT sur les encaissements

Honoraires sur travaux / Gestion technique des charges / Aide à la déclaration d'impôt et copies des factures compris dans nos honoraires.

ASSURANCES

Garantie des loyers impayés / Loyers et charges Dégradation immobilières	2.75% TTC sur les encaissements
Contrat propriétaire non occupant	64€ /an /lot